

## La Marseillaise

(Claude Joseph Rouget de Lisle)  
(*extrait*)

Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé, (*bis*)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Egorger vos fils et vos compagnes !

(*Refrain*)

Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi Louis XVI à l'Autriche, un officier français, *Rouget de Lisle* compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, le "**Chant de guerre pour l'armée du Rhin**".

Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Le texte a subi plusieurs modifications de couplets. La majorité des couplets n'est plus dans la version « officielle », celle que l'on trouve sur le site internet de l'Élysée (7 couplets). Seul le premier couplet est chanté lors des événements.

## La Marseillaise

(Claude Joseph Rouget de Lisle)  
(*extrait*)

Allons enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé, (*bis*)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Egorger vos fils et vos compagnes !

(*Refrain*)

Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi Louis XVI à l'Autriche, un officier français, *Rouget de Lisle* compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, le "**Chant de guerre pour l'armée du Rhin**".

Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Le texte a subi plusieurs modifications de couplets. La majorité des couplets n'est plus dans la version « officielle », celle que l'on trouve sur le site internet de l'Élysée (7 couplets). Seul le premier couplet est chanté lors des événements.